

Pour la terre et pour longtemps

Un nouveau procédé va permettre aux agriculteurs de produire tout autant avec moins d'azote voire plus du tout. Certains Thiérachiens sont déjà des adeptes.



Les intervenants à cette journée d'explication et de démonstration.

Le slogan de la SOBAC reflète bien son histoire et les enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain.

En effet, **Marcel Mézy**, inventeur d'un procédé, et agriculteur lui-même, n'a pas attendu les restrictions environnementales et économiques pour penser et mettre en pratique un mode de développement durable des exploitations agricoles.

Celui-ci est basé sur une agriculture « propre », autonome et rentable qui permet aux agriculteurs de retrouver leur fierté et leur identité.

Ce procédé naturel qui produit rapidement de l'humus, qui améliore la fertilité des sols et l'autonomie de production est aujourd'hui utilisé par des milliers d'agriculteurs en France (dont 20 % dans l'Aveyron, là où tout a commencé il y a près de 30 ans), sur tous types de productions (céréaliers, éleveurs, viticulteurs, légumiers, arboriculteurs...).

Mercredi dernier toute la journée, une rencontre entre utilisateurs de ce procédé et futurs utilisateurs s'est déroulée chez Marc Soufflet à Andi-

gny-les-Fermes. Ils ont été reçus par Alice Delebecque, du groupe Sobac, tandis que Sandrine Debruyne, ingénieur développement, leur expliquait le procédé et les résultats obtenus sur l'exploitation de Marc Soufflet. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur des systèmes de production fiables et durables mais aussi l'occasion de rencontrer différents producteurs utilisateurs et de partager leur expérience.

Cette invention, véritable machine à produire de l'humus, remplace naturellement

les engrais de fond et permet une diminution voire une suppression de l'azote.

« *Quand l'humus s'en va, l'homme s'en va* », Marcel Mézy l'a compris depuis longtemps. Développer une agriculture qui concilie progrès économique et social et préservation de l'environnement en considérant ce dernier comme un véritable patrimoine à transmettre aux générations futures, telle est sa définition du développement durable.